
ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire du 13 août 2018, à 19h30

Salle attenante au presbytère de l'église Sainte-Scholastique

Secteur de Sainte-Scholastique

1. Consultation sur le projet de règlement numéro PS-2245 modifiant le schéma d'aménagement révisé S-77 de la Ville de Mirabel de façon à créer une aire d'affectation « industrielle » à même une partie d'une aire d'affectation « agricole d'extraction », dans le secteur de Saint-Canut. (G8 400)
2. Consultation sur le projet de règlement numéro PU-2246 modifiant le règlement de zonage numéro U-947 de la Ville de Mirabel de façon à créer la zone H 10-73 et ses dispositions spécifiques à même une partie de la zone RU 10-39, dans le secteur de Saint-Augustin. (G8 400)
3. Consultation sur le projet de règlement numéro PU-2247 modifiant le règlement de zonage numéro U-947 de la Ville de Mirabel de façon à :
 - agrandir la zone C 10-18 à même une partie des zones H 10-15 et H 10-25, dans le secteur de Saint-Augustin;
 - agrandir la zone H 4-55 à même la zone H 4-54, dans le secteur de Saint-Augustin;
 - abroger la zone H 4-54, dans le secteur de Saint-Augustin;
 - permettre la construction d'habitations unifamiliales contiguës d'un minimum de 6 mètres de largeur, 9 mètres de profondeur, 50 mètres carrés de superficie d'implantation et de 100 mètres carrés de superficie de plancher habitable dans la zone H 11-20, dans le secteur de Saint-Antoine. (G8 400)
4. Consultation sur le projet de règlement numéro PU-2253 modifiant le règlement de zonage numéro U-947 de la Ville de Mirabel de façon à :
 - créer la zone H 5-85 et ses dispositions spécifiques à même une partie des zones I 5-30 et H 5-34, dans le secteur de Saint-Canut;
 - créer la zone C 5-86 et ses dispositions spécifiques à même une partie de la zone I 5-30, dans le secteur de Saint-Canut. (G8 400)
5. Consultation sur le projet de règlement numéro PU-2254 modifiant le règlement de lotissement numéro U-948 de la Ville de Mirabel de façon à :
 - permettre la réalisation d'habitations unifamiliales jumelées dans la zone H 5-85 sur des terrains ayant une superficie minimale de 250 mètres carrés, une largeur minimale de 7,0 mètres et une profondeur minimale de 26,0 mètres pour les terrains de rangée et une superficie minimale de 280 mètres carrés, une largeur minimale de 9,0 mètres et une profondeur minimale de 26,0 mètres pour les terrains de coin, dans le secteur de Saint-Canut;
 - permettre la réalisation d'habitations unifamiliales contiguës dans la zone H 5-85 sur des terrains ayant une superficie minimale de 150 mètres carrés, une largeur minimale de 6,0 mètres et une profondeur minimale de 26,0 mètres pour les terrains de rangée, une superficie minimale de 190 mètres carrés, une largeur minimale de

7,5 mètres et une profondeur minimale de 26,0 mètres pour les terrains d'extrémité de rangée et une superficie minimale de 250 mètres carrés, une largeur minimale de 10,0 mètres et une profondeur minimale de 26,0 mètres pour les terrains de coin, dans le secteur de Saint-Canut. (G8 400)

6. Consultation sur le projet de règlement numéro PU-2255 modifiant le règlement de zonage numéro U-947 de la Ville de Mirabel de façon à permettre la construction d'habitations multifamiliales détachées d'un maximum de 12 logements dans la zone H 5-82, dans le secteur de Saint-Canut. (G8 400)
7. Consultation sur le projet de règlement numéro PS-2256 modifiant le schéma d'aménagement révisé S-77 de la Ville de Mirabel de façon à agrandir l'aire d'affectation « urbaine » à même une partie d'une aire d'affectation « commerciale artérielle », dans le secteur de Saint-Canut. (G8 400)
8. Consultation sur le projet de règlement numéro PU-2257 modifiant le règlement de zonage numéro U-947 de la Ville de Mirabel de façon à créer la zone H 7-184 et ses dispositions spécifiques à même une partie de la zone C 7-179, dans le secteur de Saint-Janvier. (G8 400)
9. Adoption de l'ordre du jour.
10. Prise en considération d'une demande de dérogation mineure relative à une propriété sise au 17450, rue Notre-Dame (lot 3 069 216), dans le secteur du Domaine-Vert Nord. (X6 113)
11. Prise en considération d'une demande de dérogation mineure relative à une propriété sise au 18083, rue Charles (lot 3 271 669), dans le secteur de Saint-Janvier. (X6 113)
12. Prise en considération d'une demande de dérogation mineure relative à une propriété sise au 8295, rue des Grands-Blés (lot 3 491 890), dans le secteur de Saint-Augustin. (X6 113)
13. Prise en considération d'une demande de dérogation mineure relative à une propriété sise sur la rue du Médoc (lot 5 504 675), dans le secteur de Saint-Canut. (X6 113)
14. Prise en considération d'une demande de dérogation mineure relative à une propriété sise au 13960, rue Saint-Simon (lot 3 332 953), dans le secteur de Saint-Canut. (X6 113)
15. Prise en considération d'une demande de dérogation mineure relative à une propriété sise au 8785, rue du Maréchal-Ferrant (lot 3 157 198), dans le secteur de Saint-Canut. (X6 113)
16. Prise en considération d'une demande de dérogation mineure relative à une propriété sise au 13957, boulevard du Curé-Labelle (lot 1 691 874), dans le secteur de Saint-Janvier. (X6 113)
17. Prise en considération d'une demande de dérogation mineure relative à une propriété sise au 13451, rue Guay (lots 3 491 053 et 3 523 813), dans le secteur de Saint-Augustin. (X6 113)
18. Prise en considération d'une demande de dérogation mineure relative à une propriété sise au 9225, boulevard de la Grande-Allée (lot 5 556 404), dans le secteur du Domaine-Vert Sud. (X6 113)
19. Prise en considération d'une demande de dérogation mineure relative à une propriété sise au 14730, rang Saint-Dominique (lot 1 690 044), dans le secteur de Saint-Canut. (X6 113)
20. Approbation du procès-verbal.
21. Rapports sur la délégation du pouvoir d'autoriser des dépenses et approbation des comptes payés et à payer. (G5 213 N1048)

22. Emprunt temporaire aux fins d'un règlement d'emprunt. (G5 214 103 N1018)
23. Acceptation provisoire de travaux.
24. Autorisation relativement à une demande de la compagnie « Lallemand Solutions Santé inc. » concernant des travaux de rétention pluviale dans le cadre du projet de construction d'infrastructures privées sur le lot 6 152 615, en bordure de la rue Arthur-Sicard, dans le secteur du Domaine-Vert Nord. (X3 513 101 S11 N14275)
25. Autorisation relativement à une demande de la compagnie « 9325-5347 Québec inc. (Gestion Paja inc.) » concernant des travaux de rétention pluviale dans le cadre du projet d'agrandissement sur les lots 4 966 884 à 4 966 889, en bordure de la rue J.-A.-Bombardier, dans le secteur de Saint-Janvier. (X3 513 101 S11 N14275)
26. Autorisation relative à une demande du promoteur « Les Entreprises Binette & Frères inc. » relativement à la construction d'infrastructures privées sur les lots 3 395 375 et 4 089 667 (rue des Saules), dans le secteur de Saint-Augustin. (X3 510 S11 N14844)
27. Autorisation relative à une demande du promoteur « Groupe Chevarie Construction inc. » relativement à la construction d'infrastructures privées sur les lots 1 849 216, 1 849 217 et 6 164 649 (boulevard de Saint-Canut), dans le secteur de Saint-Canut. (X3 500 S11 N155)
28. Abrogation de la résolution numéro 54-01-2018 *Mandat relatif à la préparation des plans et devis, ainsi que la surveillance pour des travaux d'infrastructures municipales sur le boulevard de Saint-Canut (lots 1 849 216, 1 849 217 et 1 849 218), dans le secteur de Saint-Canut.* (X3 500 N00155)
29. Signature d'une entente avec le propriétaire et promoteur « Concept DUB inc. » relativement à la construction d'infrastructures municipales sur une partie de la côte des Anges (lots 5 770 907, 5 770 908, 5 770 909, 5 770 910, 5 770 911, 5 770 912, 5 770 913 et 5 770 914), dans le secteur de Saint-Augustin. (X3 S11 N15494)
30. Mandat relatif à la préparation des plans et devis, ainsi que la surveillance pour des travaux d'infrastructures municipale sur une partie de la côte des Anges, dans le secteur de Saint-Augustin. (X3 N15494)
31. Régime d'assurance collective des employés, retraités et élus. (G1 410 U3 N13433)
32. Acquisition d'une servitude d'accès et de passage relativement à l'installation d'un système de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement ultraviolet sur le lot 6 067 077 (rue des Bouleaux), dans le secteur de Saint-Augustin. (X4 210 S14 N8955 #103506)
33. Acquisition d'une servitude d'accès et de passage relativement à l'installation d'un système de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement ultraviolet sur le lot 1 847 532 (8454, rue de Belle-Rivière), dans le secteur de Sainte-Scholastique. (X4 210 S14 N2633 #103593)
34. Acquisition d'une servitude d'accès et de passage relativement à l'installation d'un système de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement ultraviolet sur le lot 6 102 740 (20010-20012, rue Victor), dans le secteur de Saint-Janvier. (X4 210 S14 N12891 #103594)
35. Acte de servitude entre la Ville de Mirabel, Bell Canada et Hydro-Québec concernant les lots 5 812 971 et 5 812 973 (rue De Mézy) et 6 103 764 et 6 103 769 (rue De Menneville), dans le secteur du Domaine-Vert Nord. (X6 800 N15376 #103685)

36. Accord de principe relativement à une demande de la compagnie « Oxygène Habitat Urbain » concernant un projet intégré sur le lot 5 566 404 (Phase II), à proximité du 9225, boulevard de la Grande-Allée, dans le secteur du Domaine-Vert Sud. (X6 300 N14709)
37. Adoption d'un projet de règlement numéro PU-2265 modifiant le règlement de zonage numéro U-947 de la Ville de Mirabel de façon à agrandir la zone E 1-10 à même une partie de la zone RU 1-9, dans le secteur de Sainte-Scholastique. (G8 400)
38. Avis de motion pour la présentation prochaine d'un règlement modifiant le règlement de zonage numéro U-947 de la Ville de Mirabel de façon à agrandir la zone E 1-10 à même une partie de la zone RU 1-9, dans le secteur de Sainte-Scholastique. (G8 400) (U-2265)
39. Adoption d'un projet de règlement numéro PU-2266 modifiant le règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) numéro U-1874 de la Ville de Mirabel de façon à assujettir la construction résidentielle dans les zones H 7-168 et H 7-185 au règlement sur les PIIA, dans le secteur de Saint-Janvier. (G8 400)
40. Avis de motion pour la présentation prochaine d'un règlement modifiant le règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) numéro U-1874 de la Ville de Mirabel de façon à assujettir la construction résidentielle dans les zones H 7-168 et H 7-185 au règlement sur les PIIA, dans le secteur de Saint-Janvier. (G8 400) (U-2266)
41. Adoption du projet de règlement numéro PU-2267 modifiant le règlement de zonage numéro U-947 de la Ville de Mirabel de façon à :
 - agrandir la zone H 7-168 à même une partie de la zone H 7-5, dans le secteur de Saint-Janvier;
 - modifier certaines dispositions particulières spécifiques à la zone H 7-168 afin d'y permettre la construction d'habitations multifamiliales détachées d'un maximum de 30 logements et en abrogeant une note portant sur les mansardes de toit, sur le pourcentage de maçonnerie en façade et sur l'intégration des balcons, dans le secteur de Saint Janvier. (G8 400)
42. Avis de motion pour la présentation prochaine d'un règlement modifiant le règlement de zonage numéro U-947 de la Ville de Mirabel de façon à :
 - agrandir la zone H 7-168 à même une partie de la zone H 7-5, dans le secteur de Saint-Janvier;
 - modifier certaines dispositions particulières spécifiques à la zone H 7-168 afin d'y permettre la construction d'habitations multifamiliales détachées d'un maximum de 30 logements et en abrogeant une note portant sur les mansardes de toit, sur le pourcentage de maçonnerie en façade et sur l'intégration des balcons, dans le secteur de Saint Janvier. (G8 400) (U-2267)
43. Adoption d'un projet de règlement numéro PU-2271 modifiant le règlement de zonage numéro U-947 de façon à :
 - créer la zone H 7-185 et ses dispositions spécifiques à même une partie des zones RU 2-11 et H 7-146, dans le secteur de Saint-Janvier;
 - agrandir la zone H 7-180 à même une partie de la zone H 7-11 tout en permettant dorénavant les habitations unifamiliales contiguës dans la zone agrandie, dans le secteur de Saint-Janvier. (G8 400)
44. Avis de motion pour la présentation prochaine d'un règlement modifiant le règlement de zonage numéro U-947 de façon à :

- créer la zone H 7-185 et ses dispositions spécifiques à même une partie des zones RU 2-11 et H 7-146, dans le secteur de Saint-Janvier;
 - agrandir la zone H 7-180 à même une partie de la zone H 7-11 tout en permettant dorénavant les habitations unifamiliales contiguës dans la zone agrandie, dans le secteur de Saint-Janvier. (G8 400) (U-2271)
45. Adoption d'un projet de règlement numéro PU-2272 modifiant le règlement de lotissement numéro U-948 de façon à :
- abroger les dispositions particulières au lotissement spécifiques à la zone RU 10-67 afin d'assujettir cette zone aux normes générales de lotissement, dans le secteur de Saint-Augustin;
 - permettre la réalisation d'habitations unifamiliales contiguës dans la zone H 7-180 sur des terrains ayant une largeur minimale de 8,0 mètres pour les terrains de rangée, dans le secteur de Saint-Janvier. (G8 400)
46. Avis de motion pour la présentation prochaine d'un règlement modifiant le règlement de lotissement numéro U-948 de façon à :
- abroger les dispositions particulières au lotissement spécifiques à la zone RU 10-67 afin d'assujettir cette zone aux normes générales de lotissement, dans le secteur de Saint-Augustin;
 - permettre la réalisation d'habitations unifamiliales contiguës dans la zone H 7-180 sur des terrains ayant une largeur minimale de 8,0 mètres pour les terrains de rangée, dans le secteur de Saint-Janvier. (G8 400) (U-2272)
47. Adoption du second projet de règlement numéro PU-2232 modifiant le règlement de zonage numéro U-947 de la Ville de Mirabel de façon à autoriser la possibilité d'avoir un commerce à domicile dans une habitation bifamiliale détachée dans la zone REC 4-9, dans les secteurs de Sainte-Monique et Saint-Augustin. (G8 400)
48. Adoption du second projet de règlement numéro PU-2246 modifiant le règlement de zonage numéro U-947 de la Ville de Mirabel de façon à créer la zone H 10-73 et ses dispositions spécifiques à même une partie de la zone RU 10-39, dans le secteur de Saint-Augustin. (G8 400)
49. Adoption du second projet de règlement numéro PU-2247 modifiant le règlement de zonage numéro U-947 de la Ville de Mirabel de façon à :
- agrandir la zone C 10-18 à même une partie des zones H 10-15 et H 10-25, dans le secteur de Saint-Augustin;
 - agrandir la zone H 4-55 à même la zone H 4-54, dans le secteur de Saint-Augustin;
 - abroger la zone H 4-54, dans le secteur de Saint-Augustin;
 - permettre la construction d'habitations unifamiliales contiguës d'un minimum de 6 mètres de largeur, 9 mètres de profondeur, 50 mètres carrés de superficie d'implantation et de 100 mètres carrés de superficie de plancher habitable dans la zone H 11-20, dans le secteur de Saint-Antoine. (G8 400)
50. Adoption du second projet de règlement numéro PU-2253 modifiant le règlement de zonage numéro U-947 de la Ville de Mirabel de façon à :
- créer la zone H 5-85 et ses dispositions spécifiques à même une partie des zones I 5-30 et H 5-34, dans le secteur de Saint-Canut;
 - créer la zone C 5-86 et ses dispositions spécifiques à même une partie de la zone I 5-30, dans le secteur de Saint-Canut. (G8 400)

51. Adoption du second projet de règlement numéro PU-2254 modifiant le règlement de lotissement numéro U-948 de la Ville de Mirabel de façon à :
- permettre la réalisation d’habitations unifamiliales jumelées dans la zone H 5-85 sur des terrains ayant une superficie minimale de 250 mètres carrés, une largeur minimale de 7,0 mètres et une profondeur minimale de 26,0 mètres pour les terrains de rangée et une superficie minimale de 280 mètres carrés, une largeur minimale de 9,0 mètres et une profondeur minimale de 26,0 mètres pour les terrains de coin, dans le secteur de Saint-Canut;
 - permettre la réalisation d’habitations unifamiliales contiguës dans la zone H 5-85 sur des terrains ayant une superficie minimale de 150 mètres carrés, une largeur minimale de 6,0 mètres et une profondeur minimale de 26,0 mètres pour les terrains de rangée, une superficie minimale de 190 mètres carrés, une largeur minimale de 7,5 mètres et une profondeur minimale de 26,0 mètres pour les terrains d’extrémité de rangée et une superficie minimale de 250 mètres carrés, une largeur minimale de 10,0 mètres et une profondeur minimale de 26,0 mètres pour les terrains de coin, dans le secteur de Saint-Canut. (G8 400)
52. Adoption du second projet de règlement numéro PU-2255 modifiant le règlement de zonage numéro U-947 de la Ville de Mirabel de façon à permettre la construction d’habitations multifamiliales détachées d’un maximum de 12 logements dans la zone H 5-82, dans le secteur de Saint-Canut. (G8 400)
53. Adoption du second projet de règlement numéro PU-2257 modifiant le règlement de zonage numéro U-947 de la Ville de Mirabel de façon à créer la zone H 7-184 et ses dispositions spécifiques à même une partie de la zone C 7-179, dans le secteur de Saint-Janvier. (G8 400)
54. Avis de motion pour la présentation prochaine d’un règlement modifiant le règlement numéro 1396 *Concernant la réalisation d’infrastructures municipales pour le puits Grand-Brûlé consistant, sans s’y limiter, en la réalisation de travaux d’aménagement extérieur, d’électricité, de structure, de mécanique de bâtiment, de mécanique de procédé, des équipements de contrôle et de télémétrie, la construction d’un bâtiment et la réfection du puits existant et tous les travaux connexes requis pour la complète réalisation desdits travaux, et décrétant une dépense et un emprunt de 900 000 \$ à ces fins*, afin de modifier le bassin de taxation et dépôt d’un projet de règlement. (G8 400) (2262)
55. Avis de motion pour la présentation prochaine d’un règlement modifiant le règlement numéro 2251 *Concernant la gestion contractuelle, le contrôle, les suivis budgétaires ainsi que la délégation de pouvoir autoriser des dépenses, abrogeant la politique de gestion contractuelle et remplaçant le règlement numéro 1900*, afin d’ajouter un article concernant l’ouverture des soumissions et dépôt d’un projet de règlement. (G8 400) (2263)
56. Avis de motion pour la présentation prochaine d’un règlement modifiant le règlement numéro 2041 *Autorisant la préparation de plans et devis pour des travaux d’infrastructures municipales sur les rues de Chambord, de Cheverny, le chemin Notre-Dame, la montée Sainte-Marianne et le boulevard de Versailles, dans le secteur du Domaine-Vert Nord et décrétant lesdits travaux et leur surveillance et autorisant également une dépense et un emprunt à ces fins*, afin de modifier le bassin de taxation et dépôt d’un projet de règlement. (G8 400) (2264)
57. Avis de motion pour la présentation prochaine d’un règlement modifiant les règlements numéros 859 et 971 *pour la préparation de plans et devis, concernant la réalisation d’une usine d’épuration située sur la*

rue des Gouverneurs dans le secteur du Domaine-Vert Nord et modifiant le règlement numéro 1649 Autorisant la préparation de plans et devis, pour des travaux visant l'augmentation de la capacité de traitement de l'usine d'épuration Sainte-Marianne dans le secteur du Domaine-Vert-Nord, afin de modifier le bassin de taxation desdits règlements et dépôt d'un projet de règlement. (G8 400) (2268)

58. Avis de motion pour la présentation prochaine d'un règlement modifiant le règlement numéro 2148 *Pourvoyant à l'adoption du budget, à l'imposition des taxes sur les propriétés immobilières, à l'imposition de compensations et tarifs pour la fourniture de services municipaux, le tout aux fins de l'exercice financier 2017, afin d'ajouter un organisme bénéficiant d'exemption de taxes et dépôt d'un projet de règlement. (G8 400) (2269)*
59. Avis de motion pour la présentation prochaine d'un règlement décrétant des travaux de nettoyage du cours d'eau Corbeil, dans le secteur de Saint-Augustin, ainsi que tous les travaux connexes, décrétant une dépense et une taxe spéciale dans l'année de la réalisation des travaux à cette fin et dépôt d'un projet de règlement. (G8 400) (2270)
60. Adoption du règlement numéro 2258 décrétant des travaux de nettoyage du cours d'eau Principal, branche 2 dans le secteur de Saint-Augustin, ainsi que tous les travaux connexes, décrétant une dépense et une taxe spéciale dans l'année de la réalisation des travaux. (G8 400)
61. Adoption du règlement numéro 2259 décrétant des travaux de nettoyage du cours d'eau Lebeau, dans le secteur de Sainte-Monique, ainsi que tous les travaux connexes, décrétant une dépense et une taxe spéciale dans l'année de la réalisation des travaux. (G8 400)
62. Adoption du règlement numéro 2260 décrétant des travaux de nettoyage du cours d'eau Landry-Clément, dans le secteur de Saint-Augustin, ainsi que tous les travaux connexes, décrétant une dépense et une taxe spéciale dans l'année de la réalisation des travaux. (G8 400)
63. Adoption du règlement numéro 2261 décrétant des travaux de nettoyage de la branche 35 de la rivière Saint-Pierre, dans le secteur de Saint-Janvier, ainsi que tous les travaux connexes, décrétant une dépense et une taxe spéciale dans l'année de la réalisation des travaux à cette fin. (G8 400)
64. Embauche au poste de commis à la perception et à l'évaluation pour le Service de trésorerie. (G4 112)
65. Inscriptions sur la liste d'admissibilité à la fonction de policier pour le Service de police. (G4 611 S50 N14149)
66. Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2018-39, relativement à la modification d'un bâtiment commercial et l'ajout d'un réservoir et distributeur de propane sis au 17555, rue Charles, sur le lot 3 756 346, dans le secteur de Saint-Janvier. (X6 114)
67. Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2018-40, relativement à l'agrandissement du bâtiment commercial existant sis sur la rue Henri-Piché, sur le lot 5 548 985, dans le secteur de Saint-Canut. (X6 114)
68. Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2018-42, relativement à l'implantation d'un mégadôme commercial sis au 17175, côte Saint-Pierre, sur le lot 6 017 690, dans le secteur de Saint-Janvier. (X6 114)

69. Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2018-43, relativement à la modification du bâtiment commercial sis au 9714, boulevard de Saint-Canut, sur le lot 1 848 612, dans le secteur de Saint-Canut. (X6 114)
70. Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2018-44, relativement à la construction d'un nouveau bâtiment commercial sis sur la rue de Chaumont, sur le lot 6 102 035, dans le secteur du Domaine-Vert Nord. (X6 114)
71. Recommandation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec relative à une demande de « 9228-5766 Québec inc. (Luigi Liberatore) » concernant le lot 2 049 836, en bordure du 8426, chemin des Sources, dans le secteur de Saint-Jérusalem. (X6 112 103)
72. Recommandation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec relative à une demande de « Ferme Dausyl s.e.n.c. (Sylvain Rhéaume) » concernant le lot 3 494 561, en bordure du 7355 à 7373, chemin du Chicot-Nord, dans le secteur de Saint-Augustin. (X6 112 103)
73. Recommandation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec relative à une demande de « Denis Binette » concernant les lots 1 690 598, 1 690 599 et 2 811 476, en bordure du 9851 et 9871, rang Sainte-Henriette, dans le secteur de Sainte-Monique. (X6 112 103)
74. Recommandation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec relative à une demande de « Serge Mainville » concernant le lot 1 847 304, en bordure du 11500, rang Saint-Rémi, dans le secteur de Sainte-Scholastique. (X6 112 103)
75. Appui aux MRC Rouville et d'Avignon relativement à la problématique des espèces exotiques envahissantes (renoué du Japon, berce spondyle, berce du caucase et phragmite exotique). (G3 300)
76. Confirmation au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec relativement aux chemins de détour pour les travaux sur les ponts Canuta et Mackenzie, dans le secteur de Saint-Canut. (X3 310)
77. Dépôt de documents.
78. Affaires nouvelles.
79. Parole aux conseillers.
80. Période de questions.
81. Levée de la séance.

La greffière,

Suzanne Mireault, avocate